



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
du 18 février 2019**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 18 février 2019 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

M. Stéphane Handfield, 1^{er} vice-président
Mmes Nathalie Bellavance, 2^e vice-présidente
Caroline Desbiens, membre
Nathalie Ricard, membre
M. Don Monahan, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
M. Marc-André Marchand, directeur des opérations

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Rapport d'activités 2018 – Le Jardin Moore
- Liste des contrats de services professionnelles inférieurs à 25 000 \$ du 9 juillet au 31 décembre 2018

RÉSOL. : 11-02-2019 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Don Monahan

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 12-02-2019 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Caroline Desbiens

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 janvier 2019;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019;
6. Approbation des hypothèses actuarielles – Avantages sociaux futurs;
7. Participation financière 2019 pour la brigade bleue de la Ville de Mascouche;
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté - Ajout d'une porte de garage dans la salle de polymères et remplacement des colonnettes – Résolution 123-10-2018;
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 23-01-2019 – Approbation du règlement n° 38 de la RAIM décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration et autorisant un emprunt au montant de 1 242 000 \$;
 - Ville de Mascouche – Résolution 190128-10 - Approbation du règlement n° 38 de la RAIM décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration et autorisant un emprunt au montant de 1 242 000 \$;
 - Ville de Mascouche – Résolution 190128-33 – Demande de financement à la RAIM pour l'embauche d'un brigadier « bleu » pour l'année 2019;
 - Fondation Dyson Moore – Demande de renouvellement de partenariat sur 3 ans – RAIM – Fondation Dyson Moore;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 13-02-2019 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 janvier 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 janvier 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ



Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 14-02-2019 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 101 066,10 \$ et de 426 422,42 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 15-02-2019 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE la liste de paiements électroniques pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019 au montant de 250 680,93 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 16-02-2019 (Approbation des hypothèses actuarielles – Avantages sociaux futurs)

ATTENDU QU'il y a lieu que le conseil d'administration approuve les hypothèses actuarielles utilisées pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs au rapport financier 2018;

ATTENDU la recommandation de la firme AON quant aux choix des hypothèses actuarielles à utiliser;

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR: Caroline Desbiens

QUE le conseil d'administration approuve les hypothèses actuarielles suivantes aux fins de la comptabilisation des avantages sociaux futurs au rapport financier 2018 :

- Taux d'actualisation : 5,75 %
- Augmentation du salaire 3,00 % par année
- Inflation 2,00 %
- Indexation Aucune
- Âge de la retraite 90% à l'âge de retraite facultative
10% à 65 ans
Rentes différées : 65 ans
- Mortalité après la retraite
Hommes 100 % des taux de la table de mortalité 2014 du secteur public (CPM2014) – échelle B



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

- | | |
|--|--|
| Femmes | 100 % des taux de la table de mortalité 2014 du secteur public (CPM2014) – échelle B |
| • Cessation de participation décès avant la retraite et invalidité | Aucun |

ADOPTÉ

RÉSOL. : 17-02-2019 (Participation financière 2019 pour la brigade bleue de la Ville de Mascouche)

ATTENDU QUE la RAIM a pour mandat, par sa patrouille de l'eau, de faire l'application et le respect de la réglementation sur l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc pour les villes de Terrebonne et Mascouche;

ATTENDU QUE les deux villes membres ont déjà mis en place une Patrouille environnementale ou Brigade bleue à des fins de sensibilisation des citoyens et de participation aux programmes et activités en environnement;

ATTENDU la participation financière de la RAIM pour les années 2016, 2017 et 2018 pour la Brigade bleue;

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins a reçu une demande de financement pour un brigadier « bleu » de la part de la Ville de Mascouche pour l'année 2019, par la résolution 190128-33;

ATTENDU QUE la Brigade bleu aura un volet de sensibilisation visant la préservation de la ressource en eau potable et ce par diverses activités;

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Bellavance

DE PARTICIPER au financement pour l'année 2019 d'un brigadier « bleu » pour la Ville de Mascouche pour un montant de 7 800 \$. Copie de la résolution 190128-33 est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 18-02-2019 (Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté – Ajout d'une porte de garage dans la salle de polymères et remplacement des colonnettes – Résolution 123-10-2018)

ATTENDU QUE la RAIM a accepté, par la résolution 123-10-2018 adoptée le 22 octobre 2018, la soumission de l'entreprise Ralvec construction inc., pour l'ajout d'une porte de garage dans la salle de polymères et remplacement des colonnettes au toit au montant de 55 995,00 \$ taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

QUE cette dépense soit financée par une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 19-02-2019 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentés.

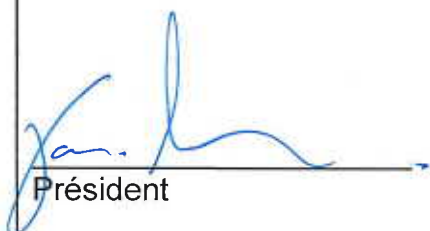
ADOPTÉ

RÉSOL. : 20-02-2019 (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Caroline Desbiens

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ


Président


Secrétaire-trésorière